

C'EST FOU COMME C'EST FLOU !

Le **Réseau Anti-Arnaques** part en guerre contre les affirmations publicitaires qui ne veulent rien dire, en raison de formulations évasives.

Il avait déjà dénoncé l'abus de l'expression « n° 1 en France... » en faisant remarquer que tout professionnel tend à s'autoproclamer le n° 1 de son secteur. Seules des affirmations précises (date, zone géographique, produit concerné) peuvent justifier cet argument publicitaire.

Voici quelques exemples de formulations (avec indication des sites marchands) aussi floues qu'agaçantes repérées durant ce mois de février.

« À l'efficacité scientifiquement prouvée » (**BESTI.FR** produits vétérinaires)

« Encadré par la réglementation, » « capital 100 % sécurisé » (**GUIDEDUPLACEMENT.COM** épargne)

« Les meilleures offres d'épargne verte du moment » (**JEDONNEDUSENS.COM**, épargne)

« Le coussin de soutien n° 1 en France » (**MYCHILLOW.FR**)

« Un placement à 12 % en moyenne » (**OPPORTUNITESFUTEES.COM**)°

« Les meilleurs suppléments d'Europe sont ici » (**HERBANO.FR** compléments alimentaires)

« Il est l'un des oreillers préférés des professionnels de la santé » (**SOLEILVIF.COM**)°

« Recommandé par des experts » (**VEGIRO.SHOP** « lunettes intelligentes »).



INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir, BP 40179, 79205 PARTHENAY cedex (contact@arnaques-infos.org).

SIRET : 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE** (president@arnaques-infos.org)